

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

DOCUMENTS NECESSAIRES

ETAT-CIVIL

- Copie de la carte nationale d'identité
- Copie de l'ordonnance de non-conciliation (en cours de divorce)
- K-bis + copie des statuts mis à jour (si société)
- Extrait d'immatriculation au répertoire des métiers
- Relevé d'Identité Bancaire (RIB) signé
- Fiche de renseignements d'état-civil jointe

FONDS DE COMMERCE

- Titre de propriété
- Coordonnées complètes de l'expert-comptable
- Bail en cours et ses avenants avec indication du montant du dernier loyer
- Copie des bilans des trois dernières années
- Liste du personnel
- Liste du matériel avec estimation article par article (voir comptable)
- Liste des contrats liés à l'exploitation du fonds

ACQUEREUR

- Mode de financement et simulation de prêt

Merci de nous indiquer le prix de vente convenu entre les parties et le cas échéant le montant de l'acompte à verser par l'acquéreur.

Délai de réalisation approximatif : deux mois à réception des pièces

2, rue Delpech
CS 80205
80002 AMIENS CEDEX 1
Tél. : 03 22 91 57 38

office1552@notaires.fr
www.1552.fr

Négociation Immobilière
Tél. : 03 22 80 41 71
immobilier.80010@notaires.fr

Gérance Immobilière
Tél. : 03 22 80 41 76
comptabilite.80010@notaires.fr



Charles COUVREUR
Cécile BRUYANT